

Mise à jour automnale de l'Ecomobiliste 2018

De nombreuses innovations sont attendues

Berne, le 8 novembre 2018

La mise à jour automnale de l'Ecomobiliste aide à s'y retrouver sur le marché automobile suisse. L'offre s'est récemment étoffée de véhicules à essence ou diesel évalués avec cinq, quatre ou trois étoiles, ainsi que d'une voiture électrique et d'une autre à hydrogène. Nombre de constructeurs ont annoncé des nouveautés avec une motorisation alternative, attendues pour l'année prochaine.

En ce qui concerne les propulsions alternatives, Hyundai ouvre actuellement la voie. La marque a lancé une nouvelle voiture électrique : la Kona (tout-terrain). De son côté, la Hyundai Nexo est le troisième modèle à hydrogène sur le marché suisse (avec la Toyota Mirai et la Hyundai iX35 Fuel Cell).

Les voitures à énergie renouvelable sont celles qui respectent le plus l'environnement. Il s'agit d'automobiles électriques alimentées au courant vert ou de véhicules fonctionnant au biogaz.

Ont obtenu cinq étoiles la petite Audi A1 Sportback 30 TFSI, dans la catégorie « essence », et la Ford Focus 1.5 TDCi EcoBlue 95, dans la catégorie « diesel ». Quatre étoiles vont à deux modèles Citroën, la C4 Cactus 1.5 BlueHDi 100 diesel et la C3 Aircross 1.2 PureTech 110 à essence, de même qu'à la Ford Focus 1.0i EcoB 100 à essence.

Norme anti-pollution Euro 6d-TEMP

Depuis septembre 2017, tous les nouveaux modèles de voitures doivent satisfaire à la norme anti-pollution Euro 6d-TEMP, bien que la vente de véhicules neufs non conformes demeure autorisée. Une interdiction d'importation entrera en vigueur en septembre 2019. A l'achat d'une voiture neuve, il convient de veiller à ce que sa technologie d'échappement ne soit pas dépassée.

Pour les modèles diesel, l'important est de porter son choix sur ceux qui répondent à la norme Euro 6d-TEMP. Les plus anciens émettent beaucoup trop d'oxydes d'azote polluant l'air et pourraient se voir frapper d'interdiction. Ainsi, début 2019, Francfort et Stuttgart banniront certaines automobiles diesel de leurs routes.

Tests WLTP et RDE

L'Ecomobiliste indique quels sont les modèles conformes à la norme Euro 6d-TEMP. Ceux-ci sont testés sur banc d'essai selon les procédures WLTP (*Worldwide Harmonized Light vehicles Test Procedure*). Ils doivent en outre subir le test en conditions réelles sur route RDE (*Real Driving Emissions*) et respecter les valeurs limites d'émission d'oxydes d'azote et de particules.

Pour les voitures diesel à la norme Euro 6d TEMP, la limite lors du test RDE est de 168 mg/km. Cette quantité admise représente plus du double des 80 mg/km imposés sur banc d'essai aux modèles diesel depuis 2014. Il s'agit tout de même d'un progrès par rapport à leur moyenne de 400 mg/km d'oxydes d'azote en conditions réelles.

La base de données interactive www.ecomobiliste.ch présente les véhicules qui nuisent le moins à l'environnement. Le magazine « Ecomobiliste 2018 » et la liste des voitures électriques sont également téléchargeables sur le site web ; ou sur demande, gratuitement, par courriel à doc@ate.ch.

Pour toute information supplémentaire : Anette Michel, cheffe de projet ATE EML, tél. 031 328 58 65.

ATE Association transports et environnement

Aarberggasse 61, case postale, 3001 Berne
tél. 031 328 58 58, IBAN CH48 0900 0000 4900 1651 0
www.ate.ch, ate@ate.ch